



## Conseil d'administration du 29 novembre 2017

Délibération n° 2017/48

**Objet : Présentation de la cartographie des risques 2018**

Vu le décret n°2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-53 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, et particulièrement son article 9-4°,

Vu la circulaire DB/DGFIP du 24/08/2016 relative à la gestion budgétaire et comptable publique des organismes et des opérateurs de l'État,

Vu le rapport de présentation du Directeur Général

Sur proposition du Président,

Le Conseil d'Administration :

- prend acte de la présentation de la cartographie des risques 2018

Le Président du Conseil d'Administration

Valentin JOSSE

Reçu en préfecture le

Préfecture de la Vendée

le 1 DEC. 2017

Courrier Arrivé